



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2025

Délibération n° 6/1. - Demande d'honorariat auprès de Monsieur le Préfet de la Gironde pour Monsieur Pierre DUCOUT ancien maire – Autorisation.

Adoptée par 25 voix pour et 4 abstentions (Groupe Demain Cestas)

Délibération n° 6/2. - Détermination de la composition du Conseil Communautaire à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/3. - Adhésion à la centrale d'achat RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers) – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/4. - Constitution d'un groupement de commandes pour les prestations de maintenance préventive et corrective des matériels de restauration entre la Mairie et le CCAS – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/5. - Modification de la délibération n°6/7 du conseil municipal du 17 décembre 2024 : Ajustement des tarifs de mise à disposition des minibus.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/6. - Remboursement des réparations par le Club de Loisirs Léo Lagrange de Gazinet suite à un sinistre responsable.

Adoptée par 28 voix pour (Mesdames BAVARD et SILVESTRE ayant quitté la salle ne participent pas au vote).

Délibération n° 6/7. - Débat sur le rapport triennal sur l'artificialisation des sols.

Adoptée par 29 voix pour et 1 abstention (Madame LAMBERT-RIFFLART)

Délibération n° 6/8.- Ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU – Chemin de Loignan – Au titre de l'article L.153-38 du Code de l'urbanisme - Justification

Adoptée par 26 voix pour et 4 contre (Groupe Demain Cestas)

Délibération n° 6/9. - Signature d'une convention de soutien de CITEO « communes et groupements communaux pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus » - Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/10.- Convention de servitude avec ENEDIS pour la pose d'une nouvelle ligne électrique basse tension sous chaussée Chemin du Pas du Gros à Cestas.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/11. - Adhésion à la prestation chômage proposée par le CDG33- Autorisation.
Adoptée par 28 voix pour (Monsieur RECORIS ayant quitté la salle ne participe pas au vote et ne vote pas pour son mandant).

Délibération n° 6/12. - Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (AVDHAS) proposé par le CDG33 pour les agents de la collectivité.

Adoptée par 28 voix pour (Monsieur RECORIS ayant quitté la salle ne participe pas au vote et ne vote pas pour son mandant).

Délibération n° 6/13. - Accroissements saisonniers d'activité – Animation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/14.- Emploi de responsable de la micro crèche – Modification de la délibération n°4/9 du Conseil municipal du 20 mai 2025

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/15. - Avenant portant prorogation pour une année de la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEDT) – plan mercredi 2022/2025 – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/16.-Actualisation des tarifs des services périscolaires (Restauration, ALSH périscolaires, ALSH mercredis et vacances scolaires) pour l'année scolaire 2025/2026.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/17. - Renouvellement de l'aide financière en direction des jeunes pour la formation BAFA – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/18. - Prestation de service « Relais Petite Enfance » (RPE) Renouvellement convention – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/19. - Prestation de service « Crèche Familiale » Renouvellement convention – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/20. - Association « Les P'tits Futés » - Renouvellement bail emphytéotique – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/21. Fête du 14 juillet 2025 – Convention de partenariat avec l'Amicale des sapeurs-pompiers – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/22. Rencontres musicales internationales des Graves – Projet de partenariat avec l'association Kinor David – Autorisation.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 6/23. Renouvellement de l'opération CAP 33 pour les mois de juillet et août 2025.

Adoptée à l'unanimité

Communication :

- Décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.